

**10-12 ans**

Pour les activités l'inscription se fait à la mairie de PONTIVY au plus tard 24 heures à l'avance.

Pour la fréquentation libre ne nécessite pas besoin d'inscription.

13-17 ans

Pour les activités l'inscription et le règlement se font directement à la maison des jeunes

TARIFS**Activités 10-12 ans**

- **Jeunes de Pontivy**

Le prix de la demi-journée varie selon le quotient familial : de 4,40 € à 9,00 € et la journée varie de 7,70 € à 14,00 €.

- **Jeunes des autres communes**

Un prix forfaitaire de 10,70 € la demi-journée et un prix forfaitaire de 15,30 € la journée sont appliqués.

Fréquentation libre :

Une cotisation annuelle de 1€ vous sera demandée à l'inscription.

Si les 10-12 ans sont autorisés à sortir librement de la maison des jeunes (mercredi, vendredi, samedi) le parents doivent obligatoirement remplir une attestation

Les séjours :

TYPE DE SÉJOUR	TARIFS PONTIVYENS	COMMUNES EXTERIEURES
Mini-séjour ou séjour été	14.50 € La journée	17.35€ La journée
Séjour hiver ou européen	34.70€ La journée	41.60€ La journée

Vous pouvez réduire le coût des activités en utilisant l'aide aux temps libres (CAF) les chèques Vacances (ANCV) et l'aide de la MSA.

Nous conseillons aux familles de prendre une **assurance complémentaire à l'assurance civile**, celle-ci doit couvrir « les dommages que le jeune peut causer à un tiers ».

ENCADREMENT

Les jeunes sont encadrés par des **animateurs(trices)** titulaires du **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ainsi que par le ou la **responsable** de l'accueil de loisirs, titulaire du **BAFD** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) ou en cours de formation.

L'équipe est tenue d'observer les règles du secret professionnel pour les faits dont elle a connaissance à l'occasion du séjour ou des activités du jeune.

VIE COLLECTIVE ET CONDITIONS D'EXCLUSIONS

Les jeunes sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par l'équipe éducative.

Ils doivent s'interdire tout geste ou parole qui porterait atteinte aux autres participants et aux personnes chargées de l'encadrement. Celui-ci est soumis aux mêmes obligations. Si un jeune manque à cette règle et par le fait, perturbe gravement et/ou de façon durable le fonctionnement et la vie collective, il pourra être exclu partiellement ou définitivement de l'activité ou du séjour. Les familles seront averties par Éducation de la mairie de Pontivy.



HORAIRES D'OUVERTURE

	Année	Vacances scolaires
Lundi		L'accueil de loisirs fonctionne de 9h à 17h30 du lundi au vendredi.
Mardi		
Mercredi	De 13h30 à 18h30	Possibilité d'accueil le matin à partir de 7h30, et le soir jusqu'à 18h30, pour les parents qui travaillent
Vendredi	De 14h30 à 17h30	
Samedi	De 14h00 à 17h30	
Les horaires peuvent varier selon les activités proposées (animation à la journée, veillée...)		

CONTACTS

Pour toute information complémentaire
Christelle LENCOT : 06.07.14.40.50
ou centre de loisirs : 02.97.25.71.34
E-mail : animation.jeunesse@ville-pontivy.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : [mjpontivy](#)

